Techniseal®
Protège et embellit

Nettoyant de tache organique pour pavés

(141-502 /700 g)

MISE À JOUR

25 avril 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com
Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Recommandé pour les pavés

PROPRIÉTÉ

- Ne requiert qu'un minimum de frottage
- Enlève efficacement les taches causées par les feuilles mortes, le vin, le sang et les aliments non graisseux

DESCRIPTION

Le NETTOYANT DE TACHE ORGANIQUE de TECHNISEAL® est formulé pour enlever la mousse végétale et la moisissure ainsi que les taches tenaces laissées par des matières organiques (feuilles mortes, sang, vin, aliments non graisseux, etc.) sur les pavés, les dalles et les murets de béton. S'utilise également sur le béton coulé ou estampé, etc. Le NETTOYANT n'endommage pas et ne décolore pas le matériel. Il enlève les taches les plus rebelles de façon sécuritaire. Il est recommandé pour les surfaces déjà scellées ou non.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER :
Porter des vêtements de protection appropriés. Les éclaboussures peuvent décolorer les vêtements. **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI ! Afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes, toujours procéder à un essai sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m² (4 pi²).** Ne pas mélanger le produit avec un autre produit chimique. Consulter les autorités locales concernant l'application d'un tel produit, la gestion des déchets et les ruissellements. Ne pas appliquer sous un soleil ardent. Ne jamais laisser sécher le NETTOYANT sur la surface ; le garder mouillé jusqu'à ce qu'il soit complètement rincé.

PRÉPARATION :
MOUILLAGE DE LA VÉGÉTATION : Pour réduire la pénétration du NETTOYANT, saturer d'eau le gazon et les plantes autour de la surface à nettoyer. **DILUTION :** Enlèvement de taches : Dans un arrosoir en plastique, diluer entre 10 et 20 cuillérées de NETTOYANT dans un litre d'eau. La quantité de NETTOYANT à diluer dépendra de la ténacité de la tache à enlever. Grande surface : Dans un arrosoir en plastique, diluer le contenu entier (700 g) dans 7,5 L d'eau.

APPLICATION
Enlèvement des taches : Appliquer une quantité généreuse de NETTOYANT dilué sur la tache. Laisser agir de 5 à 10 minutes. Frotter la tache à l'aide de la BROSSE TECHNISEAL®. Rincer abondamment et laisser sécher. Répéter si nécessaire. Grande surface : Couvrir la surface avec le NETTOYANT dilué. Frotter à l'aide d'un balai-brosse. Rincer abondamment et laisser sécher. Répéter si nécessaire.

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

POUVOIR COUVRANT

700 g de poudre concentrée donnent jusqu'à 7,5 L de solution et nettoient jusqu'à 18 m^2 (200 pi^2). La consommation dépendra de l'état de la surface et de la dilution.

ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et sec.

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Format pro	Unités par boîte	Unités par palette
141-502	700 g	—	6	540

AVERTISSEMENT

PROVOQUE DES BRÛLURES. DÉGAGE DES ÉMANATIONS DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les émanations. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Manipuler avec soin. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux du visage : Lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques ou masque de protection du visage. Utiliser des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. **PREMIERS SOINS Contient :** Hypochloritetétrakis(phosphate) de tridécasodium. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. En cas de contact avec les vêtements, enlever ceux-ci. En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée.

TRANSPORT

Terre et mer
NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

TECHNISEAL® garantit ce Nettoyant contre tout défaut de fabrication. Cependant, comme elle n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de TECHNISEAL® se limite uniquement au remplacement d'un produit qui s'avère défectueux, et ne couvrira jamais les coûts de main-d'œuvre. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation.